

Présentation du candidat titulaire aux élections départementales sur le canton de Ploërmel
de mars 2015 :

Candidature divers gauche

Gérard PAYOT, 60 ans, marié, 3 enfants, cadre de santé, formateur en Institut de formation en Soins Infirmiers. J'habite à Ploërmel et présente une candidature : divers gauche

- Mes valeurs de justice sociale et d'équité entre les citoyens sont issues de ce territoire où j'ai grandi. J'ai plaisir à travailler avec des personnes d'horizons diverses et dans un esprit d'ouverture aux autres, de coopération, de tolérance.
- Je partage le principe « penser global, agir local » hors des réflexes de clan et en m'éloignant des propos démagogiques J'ai envie de défendre les éléments qui font la qualité de vie ici, les atouts économiques, la vie associative, le cadre de vie, les liens de solidarité et la jeunesse.
- Je saurai être rigoureux et exigeant sur l'intérêt des dépenses, leur efficacité et les indicateurs de suivi de l'argent des contribuables engagé dans les actions du Département.
- Je suis totalement disponible, sans cumul des mandats.

Engagements antérieurs :

Je me suis longtemps investi dans le monde associatif notamment dans des associations culturelles et de l'environnement. J'ai exercé différentes professions dans le secteur privé puis dans le secteur public. J'ai aussi assumé des responsabilités syndicales. Je me suis investi en tant qu'élu municipal à Ploërmel en tant qu'adjoint à la santé, à l'agriculture et à l'environnement de 2008 à 2014, j'ai acquis une expérience certaine concernant les enjeux et les méthodes de travail pour faire aboutir les projets..

J'ai notamment assumé mes responsabilités de président du conseil de surveillance du centre hospitalier de Ploërmel, j'ai été à l'initiative par exemple de la création de la communauté hospitalière de territoire en synergie avec le CHBA, et participer à la réalisation d'une nouvelle EHPAD. J'ai été vice-président du syndicat « Eau du Morbihan » et j'ai fondé avec M. Grasland, maire de Mauron et M. Paul Vincent, ancien adjoint de Mohon, le syndicat d'eau de Brocéliande qui alimente la très grande partie du canton en eau potable et gère les investissements publics nécessaires.

Avec Sylvaine MILOUX et nos suppléants Marie-Eve TAILLE COURS et Christophe NAYL, nous voulons dans les limites des compétences qui seront attribuées au Département :

- lutter avec force contre le chômage par les soutiens à l'économie et à ses nouvelles formes, pour qu'un maximum de personnes puisse se sentir utiles et solidaires de notre avenir commun sur ce canton, et aider à la création de nouveaux emplois durables
- lutter contre la précarité en rééquilibrant les contrastes entre notre canton rural et les revenus plus élevés sur la frange côtière du département par l'action sociale

- améliorer les conditions de maintien à domicile des personnes âgées, et renforcer les dispositifs qui font progresser les conditions de vie dans les établissements qui hébergent les personnes dépendantes
 - proposer des initiatives départementales pour accélérer la transition énergétique ; améliorations énergétiques des habitats, circuits courts, économie du recyclage et augmentation de la durée de vie des produits.
 - défendre et développer les solidarités intergénérationnelles, la vie associative et les activités qui créent du lien social
 - développer les moyens de déplacements entre les centres bourgs et les villes du canton
 - faire évoluer les collèges (réfléchir à des internats.) et les adapter aux nouvelles méthodes d'apprentissage (accès aux plateformes e-learning, téléapprentissage) Les cantines doivent faire appel aux produits locaux.
 - sécuriser les routes départementales notamment lors des traversées de village.
 - permettre une expression plus démocratique des habitants en inventant le nouveau mode d'exercice du Conseiller Départemental du fait de l'étendue du canton de Ploërmel. Nous voulons renforcer les liens par des permanences dans les communes et en créant des conseils de proximité (élus, associatifs et représentants des habitants), pour une concertation avant les votes départementaux en session trimestrielle.
 - nous mettre au service des habitants du territoire, guidés par l'intérêt collectif, soucieux d'être les représentants de toutes les personnes et catégories de professions, s'interdisant de se mettre seulement au service des « amis ».
-